



6/10/2017

Compte-rendu du CHSCT du 18.09.2017

Spécial Fusion des ESI de Bordeaux

Déclaration liminaire de la CGT

Ce CHSCT spécial va être consacré à une restructuration de services, avec la fusion des 2 ESI bordelais donc, au final, la suppression d'un établissement. Celle-ci s'inscrit dans le plan national de la DG qui regroupe et supprime à marche forcée le maximum de structures du réseau.

Comme d'habitude la Direction va nous soutenir qu'il n'y aura quasiment pas de conséquence pour les personnels. Que tout cela se fait pour leur bien. Qu'il s'agit de mieux mutualiser nos ressources. Le discours est bien huilé mais la réalité est, malheureusement, loin de tout ça.

La réalité c'est bien des conditions de travail détériorées, notamment pour les collègues de l'ESI Bordeaux Garonne. Ils vont voir les conditions matérielles d'accès à leur travail dégradées ce qui engendrera perte de temps, stress. Nous y reviendrons en détail lors de la séance.

Cette fusion s'accompagne aussi de réorganisations de service dont les personnels ont du mal à comprendre le bien fondé. La fusion des services PAS et Sécurité pose question. Est-ce en fusionnant des services ayant des spécificités marquées, en décrétant que du jour au lendemain tout le monde est polyvalent que l'on améliore la qualité du service rendu ? Nous ne le pensons pas, au contraire les personnels risquent de perdre en compétence.

Récemment les personnels de la DISI Sud-Ouest ont exprimé leur mécontentement lors de la journée de grève du 12 septembre. Il faut noter que la mobilisation des informaticiens a été nettement supérieure à celle des collègues des services administratifs, ce qui traduit un malaise spécifique.

La CGT demande toujours un changement dans le management au sein de la DISI et de ses établissements. Au delà des déclarations de bonne intention ce que nous demandons c'est un management qui prenne en compte l'avis des personnels et qui ne se contente pas de les mettre devant le fait accompli.

Aujourd'hui, dans l'ensemble des mesures d'austérité et régressives que prend le gouvernement se profile la remise en cause des CHSCT. Nous condamnons cette dérive, et il est fort à parier qu'après cette remise en cause dans le privé cette mesure soit étendue dans le secteur public. Or le comité d'hygiène et sécurité et des conditions de travail est un outil indispensable pour les personnels, pour les défendre et améliorer leurs conditions de travail. Au moment où la politique menée ne vise qu'à diminuer les droits et garanties de celles et ceux qui travaillent on comprend mieux pourquoi il faut les remettre en cause !

D'autres occasions vont se présenter prochainement pour lutter contre cette attaque généralisée sur les salariés, chômeurs et retraités. La CGT appelle d'ores et déjà les personnels à se mobiliser.

Comme d'habitude le Directeur ne répond qu'à quelques sujets évoqués dans les liminaires, cette

fois il se contente de nous expliquer que l'ISST a beaucoup de réunions à Bercy notamment pour le prochain DUERP et qu'il sera aussi absent le 18/10 ! La fusion ne semble pas être un sujet important pour tout le monde. De nouvelles promesses d'avoir un calendrier anticipé des réunions paritaires ont été émises mais nous savons que ces promesses ne sont pas tenues très longtemps. A suivre.

Le Directeur a présenté M. Jeanroy comme chargé de mission spécialisé sur le déménagement.

Pour le reste aucune réponse.

Fiche d'impact sur la fusion

Lecture de la fiche par le Directeur, en gros quelques impacts mais rien d'important...

La CGT s'étonne de voir que dans la fiche le sujet de l'ergonome soit balayé aussi vite. Certes il y a eu une étude de faite lors de la première implantation mais la situation a changé ; il y a de nouveaux plans, des cloisons supprimées, le travail des agents n'est pas de même nature. L'ergonome pourrait donner son avis sur le fait qu'on a des AT avec open-space, différent de la distribution en bureaux choisi par la Dirrecte, ancien occupant des locaux.

Le Directeur répond que les délais sont longs, que le rôle de l'ergonome consiste seulement à s'assurer que les normes sont respectées, qu'il intervient sur de nouveaux projets et pas sur l'organisation du travail. Ce qui est faux.

La discussion s'articule ensuite autour des questionnements listés par des agents de Mériadeck et portés par les 3 experts CGT, FO, CFTD.

- **place de parking** : rien de nouveau, 20 places supplémentaires pour l'ESI tout de suite, des promesses pour en avoir plus, une nouvelle répartition des cartes d'accès... Le DISI a évoqué des critères pour départager : ceux qui habitent à moins de 15 mn à pied, ceux qui ont un abonnement TBM ... pourraient être privés de l'accès au parking. A noter que deux parkings supplémentaires pour vélo vont être construits.

- **transports allongés** : la CGT a demandé une compensation du temps perdu au début de l'installation à la Cité. En effet, les difficultés liées aux transports et au parking vont faire que des collègues risquent de perdre du temps et d'arriver dans la plage fixe. Après avoir hésité, le directeur, certainement bien conseillé, à juste concédé de la « bienveillance »...

- **aménagement des bureaux** : OUI les agents doivent être associés à l'aménagement de leur bureau. Si nécessaire du mobilier sera acquis sur le budget Esi/Disi. Si les portes indiquées sur les plans gênent l'aménagement du bureau, la Direction n'est pas opposée à revoir leur emplacement du moment que les règles de sécurité sont respectées.

- **luminosité, aération, chauffage** : malgré le vécu des personnels déjà dans la tour , le DISI persiste à nous dire que tout est dans les normes. Ex. : 19° c'est la norme ! Tant pis si l'on a froid!

- concernant les **craintes liées à l'installation dans un immeuble de grande hauteur**, le Directeur a voulu rassurer : les pompiers sont sur le site, les escaliers sont là et sont dans les normes, il y a des exercices d'évacuation...

- **CID33** : fin de la cellule positionnée à Mériadeck (3 collègues). Le Directeur ne veut plus de sectorisation à la CID... Alors que les résultats de la CID sont bons (dixit le DISI) on a du mal à comprendre cette reprise en main. En terme budgétaire, de temps perdu... on a du mal à saisir l'opportunité de ce changement sauf à considérer que le but final est d'une plus grande polyvalence, et de plus répondre systématiquement aux sollicitations des utilisateurs. C'est comme cela que l'on améliore la qualité du service rendu !!!

Suite à ce débat le DISI a demandé l'avis des syndicats sur la « fiche d'impact » :

- **CGT** : avis négatif (impacts négatifs pour les personnels et opposition à la fusion).
- **CFDT et Solidaires** : avis mitigé
- **FO** : ne peut donner un avis positif.

Pôle support mutualisé (PSM):

1 A, 1 B, 3 C

Ce pôle sera positionné au siège, il sera un point d'entrée unique.

Les tâches de ce nouveau pôle sont listées dans une note de service publiée sur le site.

L'effectif est actuellement de 5 emplois, la direction va tâcher de remplacer le prochain départ à la retraite et ensuite voir si la cellule est bien calibrée.

La CGT a demandé si les agents auraient des formations pour utiliser au mieux les outils mutualisés, pour gérer le premier niveau en RH et budget.

La direction nous a assuré qu'il y aurait un travail de formation sur les process au sein de l'équipe. Il y aura aussi la mise en place de fiches de procédure.

La CGT s'interroge sur la mise en place d'une plage de présence de 8h - 17h ? pourquoi ? Des difficultés pourraient apparaître.

P.Delmas tente de rassurer en expliquant qu'elle et son adjoint J.Sarrazin seront là si c'est nécessaire. Le Directeur renchérit en faisant remarquer qu'il n'y a pas d'accueil au public, très peu d'appels extérieurs, que certaines tâches peuvent attendre. Cette organisation permet plus de souplesse qu'avec des services éclatés.

RSST Registre dématérialisé

Présentation du nouvel outil accessible sur le site de la DISI. Une aide en ligne est accessible pour vous guider dans la saisie qui peut être faite au fil de l'eau.

La direction précise que les fiches abordées en CHSCT seront celles où il n'y a pas eu de solution ou si la réponse fait débat. Les nom et prénom du demandeur sont facultatifs mais la Direction préconise de les mentionner afin de faciliter d'éventuels contacts.

Les OS font remarquer un problème de confidentialité, l'accès étant possible à toute la DGFIP, à voir pour une meilleure sécurisation.

Nous vous invitons à découvrir cet outil et ne pas hésiter à l'utiliser lorsque vous le jugerez nécessaire.

SARI : Sécurisation des accès du réseau et internet

Il s'agit de la fusion des anciens services Sécurité et PAS de l'ESI. Cette nouvelle organisation est la réponse de la Direction au récent conflit au sein du service sécurité. La Direction considère que cela permettra d'améliorer les conditions de travail et la santé des agents, tout en conservant la mission sécurité.

La CGT a fait remarquer les risques de dilution des compétences et qu'une autre solution aurait été de renforcer les effectifs du service sécurité. Si on peut partager l'objectif de trouver une solution au mal être des collègues, on ne cautionnera pas une réorganisation qui à l'avenir permettra des suppressions d'emplois et aujourd'hui laisserait des collègues aigris et désabusés.

Le DISI a sollicité l'avis des syndicats sur cette réorganisation :

- Solidaires : abstention
- CGT : abstention (doute sur la pérennité de la mission)
- FO : pas d'avis clairement exprimé
- CFDT : la solution a été apportée, à voir pour la suite.

Les représentants CGT à ce CHS-CT :

Geneviève BOURREL : ESI Bordeaux

Louis RUMEAU : ESI Bordeaux

Nicolas FABRE : ESI Bordeaux